

VILLE DE NOISIEL

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS / SECTEUR FINANCES
REF : AA

ARR2020_0166

ARRETÉ

OBJET : CESSATION DE FONCTION DE SEVERINE DUCHADEAU EN QUALITE DE MANDATAIRE SUPPLEANT DE LA REGIE DE RECETTES AUPRES DU SERVICE DE LA CULTURE

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008,

VU l'arrêté ministériel en date du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 27 juin 2008 fixant les indemnités de responsabilité allouées aux régisseurs des régies de recettes et/ou d'avances,

VU la délibération du Conseil Municipal du 24 mai 2020 portant délégation au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté n° 96-03 en date du 9 janvier 1996, modifié par l'arrêté n° 02-06 en date du 4 février 2002 et par décisions n° D07-164 du 18 octobre 2007 et D11-26 du 3 février 2011, portant création de la régie de recettes auprès du service Culture,

VU l'arrêté n° A12-85 en date du 12 juin 2012 portant nomination de Madame Catherine VENEZIANO en qualité de régisseur titulaire de la régie de recettes auprès du service Culture,

VU l'arrêté n° ARR2018_0184 en date du 14 août 2018 portant nomination de Madame Nina DUPART en qualité de mandataire suppléant de la régie de recettes auprès du service Culture,

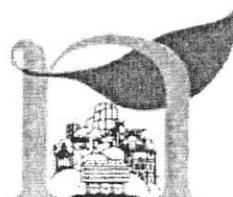
VU l'arrêté n° ARR2019_0169 en date du 6 septembre 2019 portant nomination de Madame Séverine DUCHADEAU en qualité de mandataire suppléant de la régie de recettes auprès du service Culture,

VU l'avis conforme de la comptable publique, en date du 16/07/2020,

Avis favorable

Odile MVA

Inspectrice
des Finances Publiques



VILLE DE NOISIEL

Suite de l'arrêté n° ARR2020_ **0166**
portant cessation de fonction de Séverine DUCHADEAU en qualité de mandataire suppléant de la
régie de recettes auprès du service de la culture

VU l'acceptation du régisseur, en date du 23/07 2020,

CONSIDERANT que Madame Séverine DUCHADEAU a quitté ses fonctions au sein du service
Culture, à effet du 31 décembre 2019,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est mis fin aux fonctions de mandataire suppléant de la régie de recettes
auprès du service Culture, de Madame Séverine DUCHADEAU, à effet du 31 décembre 2019.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Comptable publique de Marne-la-Vallée ;
- Madame le Directeur Général des Services de la Mairie de Noisiel ;
- aux intéressés,

chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

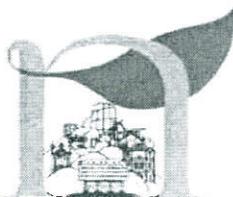
ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son
caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application
informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Noisiel, le

16 juillet 2020

Le Maire

Mathieu WISKOVIC



VILLE DE NOTSTEL

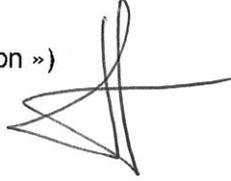
01 65

Suite de l'arrêté n° ARR2020_

portant cessation de fonction de Séverine DUCHADEAU en qualité de mandataire suppléant de la
régie de recettes auprès du service de la culture

Le régisseur titulaire
Catherine VENEZIANO
(Mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation



Le mandataire suppléant
Nina DUPART
(Mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation



Le mandataire suppléant
Séverine DUCHADEAU
(Mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Duchadeau

Vu pour acceptation.

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le	07 AOUT 2020
Affiché en Mairie le	07 AOUT 2020
Notifié le	07 AOUT 2020
Publié au RAA le	07 AOUT 2020

